Pour plus de détails sur le dispositif :
www.ain.fr/plantation-bois/

Demande d'autorisation de Boisement

Intitulé du projet

Votre structure

Dénomination

N° SIRET

Code NAF/APE

Vous êtes un particulier

Adresse

Localisation du projet

Liste des communes concernées

Calendrier du projet

Date de la demande

Date prévisionnelle du démarrage

- mois

Duree previsionnelle du projet

Personne à contacter pour ce projet

NOM et Prénom

Email

Téléphone

Travaux envisagées

0

Distance des boisements/aux fonds voisins

Description sommaire du projet

Diagnostic, enjeux, objectifs, résultats attendus

Vous n'êtes pas le propriétaire des parcelles ?

Joignez un document attestant de votre autorité pour intervenir sur les parcelles

Vous demandez l'autorisation de produire des sapins de noël ?

Utilisez le formulaire **Demande d'autorisation de production de sapin de noël** accessible depuis la page www.ain.fr/autorisation-boisement/

Description des parcelles à boiser

Projet n°	Nom de la Commune	Référence cadastrale	Superficie total (Ha)	Superficie à boiser (Ha)	Nature de la parcelle					
					Bois	Landes	Friches	Prés	Terres	Autres
1										
2										
3										
4										
5										
6										

Schéma d'implantation du projet : joindre les copies d'écran des cartes réalisées à partir du site geoportail.gouv.fr
télécharger le guide pratique geoportail pour réaliser les schémas d'implantation

Engagement

Obligatoire pour toute demande de subvention

Je sousigné _____, en qualité de _____

Nom et prénom du responsable — Nom de la structure

certifie exactes les informations contenues dans le présent dossier et notamment assujettissement ou non à la TVA.

Fait le _____ à _____

Signature

Envoyer le dossier par email : DSOS.immobilier-foncier@ain.fr

ou **par courrier recommandé avec AR** :

Président du Département de l'Ain « DGATE/DSOS/ Service Gestion Immobilière et Foncière »

45 avenue Alsace Lorraine– BP 10114 - 01003 Bourg-en-Bresse Cedex

Documents à joindre au dossier

- ☐ Cartes de localisation des plantations
- ☐ Photographie(s) de l'état initial du site avant plantation
- ☐ Devis d'entreprise minimum et obligatoire (estimation du coût du projet : conseil, plantation, restauration de haies dégradées, entretien 1ère année)

Le Département de l'Ain a mis en œuvre un traitement de données à caractère personnel au sens de l'article 2 du règlement général à la protection des données du 27 avril 2016 (RGPD) destiné à disposer d'une ressource sur le secteur de l'investissement de l'immobilier d'entreprise. Conformément à l'article 13 de ce règlement, vous êtes informé(e) que :

1/ Le traitement porte sur les données à caractère personnel suivantes : nom et prénom du représentant juridique ; nom, prénom, téléphone et courriel du président, gérant et de la personne en charge du dossier ; nom, prénom, email et téléphone

2/ Les données collectées sont accessibles : au Président du Conseil départemental, responsable du traitement, et aux conseillers départementaux, aux agents service attractivité des territoires du Département.

3/ Les données collectées sont conservées dans le cadre de ce traitement 10 années, à la suite de quoi elles seront archivées, pré-archivées ou détruites ;

4/ Vous pouvez accéder aux données vous concernant contenues dans ce traitement, en obtenir la rectification en cas d'erreur et d'effacement au terme du délai fixé au point 3 en adressant une demande au délégué à la protection des données :

• Par courrier électronique : dpo@ain.fr

• Par courrier postal : Monsieur le délégué à la protection des données du Département de l'Ain- DAMP/SJD 10, rue du Pavé d'Amour - 01000 Bourg-en-Bresse

5/ Si vous estimez que ce traitement porte atteinte à vos droits, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale à l'informatique et aux libertés :

• Par courrier postal : CNIL- 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07 - Sur internet : https://www.cnil.fr/fr/plaintes.